

18 Septembre

La 101° Division mettant en état de défense le secteur de Brossoir-Longpont, le Rgt reçoit l'ordre d'exécuter des tranchées au Nord de la ligne Roy-St Nicolas-Mortefontaine-Longavesnes (Fronts n° 7, 8, 9).

20 Septembre

Les travaux commencent dans la matinée sauf pour les ctes suivantes changeant de cantonnement :

- les 1° et 2° Ctes vont occuper le cantonnement de Bérongnes
- les 10° et 11° vont de Haramont à Taillefontaine
- la 12° Cte va de Haramont à Longavesnes

L'EM du Rgt, la CHR, l'EM du 3° Btn et la 9° Cte restent à Haramont.

Du 21 au 29 Septembre

Continuation des travaux dans les secteurs des Btns.

29 Septembre

Le Rgt reçoit l'ordre à 18 heures l'ordre de se tenir prêt à partir au premier signal.

30 Septembre

Le Rgt reçoit du Général Cdt la 202° Brigade l'ordre de se rendre à Villers-Cotterets le jour même pour s'embarquer : savoir :

- Etat Major du 259° et 1 Btn à 9 heures ;
- Etat Major 202° Brigade et 1 Btn à 10 heures ;
- 1 Btn à 12 heures

En exécution des prescriptions données, les divers éléments munis de vivres de chemin de fer pour 2 périodes de 12 heures et de 2 jours de vivres de débarquement, s'embarquent et partent aux heures ci-dessous :

- Etat Major du Rgt et 2° Btn à 11 h 56
- Etat Major 202° Brigade, 1° Btn à 12 h 56
- 3° Btn du Rgt à 12 h 50.

Trajet par Le Bourget-Noisy le Sec-Ligne de Coulommiers-Marles-Révigny-Barle Duc.

1° Octobre

L'Etat Major du Rgt et le 2° Btn débarquent à Longeville à 4 Heures. Le Lt Colonel reçoit pour son Rgt et pour la journée du 1° Octobre les cantonnements suivants : Naives, Resson et Rosières.

En exécution de cet ordre, l'EM du Rgt va à Naives ; le 2° Btn va à Rosières.

Le 1° Btn du Rgt débarque à 4 h 50 à Naives ; ce Btn reçoit l'ordre d'aller cantonner à Resson.

Le 3° Btn débarque à 8 h 50 à Longeville et reçoit l'ordre d'aller cantonner à Naives.

2 Octobre

Le Rgt quitte ses cantonnements à 6 heures fait une marche de Rgt et va cantonner :

- EM du Rgt, CHR, 1° et 2° Ctes à Rosnes,
- 3° et 4° Ctes et 2° Btn à Erizé la Grande,
- 3° Btn à Belrain.

6 Octobre

Conférence faite à Rosnes à 13 h 30 par le Général Aymé, Commandant le Secteur Sud de la Région Fortifiée de Verdun.

7 Octobre

Visite de l'organisation défensive au Sud de la route de Rupt à Saint Mihiel. Départ à 6 heures. Y assistent : le Lt Colonel, les Chefs de Btns, les Cdts de Cies.
Arrivée du Sous Lieutenant Philippe venant du 79° RIT pour remplir les fonctions de porte-drapeau du 259°. Il prend immédiatement son service à la CHR.

8 Octobre

Arrivée du S/s Lt Grandin amenant du Dépôt de Chalon sur Saône un détachement de 101 hommes.
Le S/s Lt Grandin reste au Rgt et est placé à la 5° Cie.

10 Octobre

En exécution d'une note du Général de Division en date du 6 Octobre ° 2/13, le Rgt quitte ses cantonnements de Rosnes (EM du Rgt, de Btn, Chr, 1° et 2° Cies), Erizé la Grande (3° et 4° Cies, 2° Btn) et Belrain (3° Btn) pour aller cantonner à
Pierrefitte : EM du Rgt et du 1° Btn ; CHR, 3° et 4° Cies
Longchamps : 1° et 2° Cies, 2° et 3° Btns.
Un centre d'instruction a été constitué pour le Rgt (mitrailleurs, téléphonistes, bombardiers et pionniers).

14 Octobre

Le Rgt reçoit l'ordre d'envoyer le 1° Btn occupe concurremment avec les unités du 259° de réserve, des tranchées en arrière des dispositions avancées dans le Sous-Secteur Sud de la rive gauche de la Meuse.
Le 1° Btn après avoir fait une grand' halte à Rupt doit arriver à 13h 30 au Village Nègre où des guides conduisent les Cies à leurs emplacements : 1° et 2° Cies à Malimbois, 3° et 4° cies aux Hautes Charrières.
Le 3° Btn va occuper dans les mêmes conditions les ouvrages de 2° position du Sous-secteur Nord.
Il fait la grand'halte à Lahaymeix et se présente à 13 h 30 au carrefour de Marcaulieu. Ses Cies occupent ensuite les emplacements suivants :

- 9° Cie : fort des Parroches (Poste 2) Ouvrage P. Les Sapinettes.
- 10° Cie : aux ouvrages O
- 11° Cie : Ravin des fumées, les Sapinettes, ouvrages C.
- 12° cie : Ouvrages A et C, Poste de Commandement du Chef de Btn.

Le 2° Btn va à Chillombois pour y cantonner et faire des tranchées sous la direction d'officiers du Génie.
Le Lt Colonel se rend à Rupt avec mission d'étudier les 2 Sous-Secteurs pendant le séjour de ses Btns dans leurs positions.

16 Octobre

Les Cies des sous-secteurs permutent entre elles dans chaque Btn.

- 1° et 2° Cies aux Hautes Charrières ; 3° et 4° à Malimbois
- 9° Cie : ravin des Fumées, les Sapinettes, ouvrage C
- 10° cie : ouvrages A et C, PC du Chef de Btn
- 11° Cie : fort des Parroches (Poste 2), ouvrages P, les Sapinettes.

- 12° Cie : ouvrage O

Arrivées d'Officiers dont les noms suivent qui reçoivent les affectations suivantes.

- S/s Lt Deveye Eugène venant du 117° RIT affecté à la CHR comme Officier Pionnier
- S/s Lt Martin René, venant du 34° RIT, affecté à la CHR comme Officier téléphoniste
- Lt Carnac Charles, Eugène, venant du 117° est affecté à la 1° Cie
- LT Forzy Gaston, venant du 46° RIT, est affecté à la 2° Cie
- S/s Lt Giscard Louis venant du 120° RIT est affecté à la 3° cie
- S/s Lt Soulhac Mathieu, venant du 29° RIT est affecté à la 4° cie
- Lt Lefèbre Victor venant du 44° est affecté au commandement de la 5° cie
- Lt Dode Louis, venant du 31° RIT est affecté à la 6° cie
- Lt Touzeau Victor, venant du 44° RIT est affecté à la 7° cie
- S/s Lt Curtelin Jean Marie venant du 108° RIT est affecté à la 8° cie
- Lt Galéa Romain venant du 108° est affecté au commandement de la 11° cie
- S/s Lt Guillou Hippolyte venant du 20° RIT est affecté à la 12° cie.

18 Octobre

Les 1° et 3° Btms reçoivent l'ordre de venir cantonner à Villatte devant Saint Mihiel et Ville devant Belrain.

Ils s'installent au soir comme il suit :

- A Villotte : EM du Rgt, 1° Btn, et Em et 2Cies (9° et 10°) du 3° Btn
- A Ville devant Belrain : 2 Cies du 3° Btn : 1° et 12°

Le 2° Btn reçoit l'ordre de rester à Tillombois jusqu'au 20. La Chr est à Pierrefitte.

19 Octobre

L'EM du Rgt, la CHR, les 1° et 3° Btms reçoivent l'ordre de cantonner à Longchamps.

20 Octobre

Le 1° Btn reçoit l'ordre d'aller relever à Tillambois le 2° Btn qui viens prendre sa place à Longchamps.

22 Octobre

Arrivée de M. le commandant Sabine, venant du 29° RIT qui prend le commandement du 2° Btn.

24 Octobre

En exécution d'un ordre de la Division et en prévision du déplacement de la Brigade, le 1° Btn reçoit l'ordre de rentrer à Villotte et ville devant Belrain avec 1 Btn du 268°.

Le 1° Btn du 259° cantonne

- à Villotte : l'EM du Btn, les 1° et 2° Cies
- à Ville devant Belrain : les 3° et 4° Cies.

25 Octobre

L'EM de la Division et de la Brigade se portent sur :

- Ermecourt : Quartier Général de la Division
- Loxéville : EM de la Brigade

Le Rgt va cantonner à :

- Loxéville : Em du Rgt, CHR, 1° Btn, Cie Mitrailleuses

- Dagonville : 2° et 3° BNtns

Itinéraire : Vilotte devant St Mihiel-Ginécourt-Beaudremont-Lignières-Dagonville et Triconville.

Tenue de campagne sans sac ; les sacs seront portés sur des camions automobiles à raison de 5 par Btn et 1 pour la CHR et la CM. Les autres servent à transporter du matériel divers ou au ravitaillement

Le Cdt Cordonnier, Cdt le 1° Btn, est évacué sur l'ambulance N° 5 à Pierrefitte pour artériosclérose et emphysème.

26 Octobre

Le Rgt se porte sur Void où il cantonne.

Les 2° et 3° Btns quittent à 6 heures leur cantonnement de Dagonville. L'EM du Rgt, le 1° Btn, la CHR et la CM partent à 7 heures de Loxéville.

Itinéraire : Ernecourt-Domrémy aux Bois-St Aubin sur Aire-Ménil la Horgne-Route Nationale-Void.

Comme la veille, les sacs sont chargés sur des camions automobiles.

Tout le Régiment cantonne à Void.

27 Octobre

Le Rgt quitte Void et se porte en entier sur Trondes.

Ordre de marche : 1° Btn (Avant-garde), 2°, 3° Btns, CM, CHR.

En fin de marche, le Rgt cantonne à

- Trondes : EM du Rgt, CHR, 3° Btn, CM.
- Andilly : 1° Btn
- Sanzey : 2° Btn

Comme les jours précédents, 21 camions automobiles ont été mis à la disposition du Rgt.

28 Octobre

En exécution de la Note de Service 1131/B du Général Cdt la 1° Armée, la 202° Brigade territoriale est mise à la disposition du 312° CA pour lui permettre de pouvoir terminer au plus vite l'organisation de ses 2° et 3° positions.

En exécution de l'Ordre n° 72 du Général Cdt la 76° DI, le Rgt va occuper le 28 au soir les cantonnements suivants :

- Minorville : EM du Rgt, CHR, 3° Btn et la CM (à l'instruction)
- Le 1° Btn, partant d'Andilly, arrive à 16 h 30 à Noviant avec 3Cies (1°, 2°, 4°) dont 2 vont aux abris du Bois de Voisogne (les 1° et 2) et 1 (la 4°) reste à Noviant avec l'EM du Btn.
- La dernière Cie se porte sur les abris du Bois sans Nom avec le 2° Btn qu'elle attend à 16 h 30 à la croisée des routes à 200 mètres à l'Ouest de Royaumeix.
- Le 2° Btn va cantonner à Bernécourt
- L'Etat-Major du Btn et 3 Cies et envoie 1 Cie aux abris du Bois de la Hazelle (5° Cie)

Les Cies sur le front sont chargées de l'exécution de travaux en exécution de la note de service du Général Cdt la 1° Armée n° 3171 du 24 Octobre sous la direction des Officiers Supérieurs commandants les positions et la surveillance d'Officiers du Génie désignés.

Arrivée de M. Tournois, S/s Lt venant du 32° RIT qui est affecté à la 10° Cie.

29 Octobre

Arrivée des Sous Lieutenants nouvellement promus venant du 268° RIT.

Ces Officiers reçoivent les affectations suivantes :

M.M. Bouvard : 4° Cie

Moreau : 6° Cie

Beaudout : 7° Cie

Trouvé : 11° Cie

M. Bohm, Adjudant de Bataillon au 1° Btn est promu Sous Lieutenant au Rgt et affecté à la 2° Cie.

5 Novembre

En exécution de la note de service du Général Cdt le 31° Corps d'Armée en date du 3 Novembre n° 1172/S3 transmise sous le n° 8863 le 4 Courant par le Général Cdt la 76° Division, les Cies du 3° Btn vont relever les Cies correspondantes du 1° Btn employées aux travaux d'organisation de la 2° ligne de défense, savoir :

- 9° Cie : Bois de la Voisogne (Nobillot)
- 10° Cie -- (Virginie)
- 11° Cie : Bois sans Nom (Carrière)
- 12° Cie : Noviant (Navarin)

Le 1° Btn vient à l'instruction à Minorville pour une période de 10 jours.

15 Novembre

En exécution des ordres du Général Cdt le 31° CA en date du 10 Novembre 1915 n° 1201S/3, la 1° section de la CM quitte Minorville à 3 heures et va occuper la tranchée de la Tour (partie Ouest), où elle relève une section de mitrailleuses de la 97° Brigade.

En exécution des ordres de la note de service 1172 S/3 du Général Cdt le 31 CA en date du 3 novembre 1915, les Cies du 3° Btn vont relever celles du 2° Btn et se rendent aux emplacements suivants :

- 9°, 10° et 11° Cies : Bernécourt
- 12° Cie : bois de la Hazelle

Les Cies du 1° Btn vont remplacer celles du 3° Btn et retournent aux emplacements déjà occupés par elles du 28 Octobre au 5 Novembre

Le 2° Btn vient à l'instruction à Minorville.

18 Novembre

La 2° section de la CM va relever à la tranchée de la Tour la 1° section.

22 Novembre

La 3° section de la CM va relever à la tranchée de la Tour la 2° Section.

25 Novembre

Les Cies du 2° Btn vont relever celles du 3° Btn et se rendent aux emplacements suivants :

- 5°, 7° et 8° Cies : Bernécourt
- 6° Cie : bois de la Hazelle

Le Lt Desbois Cdt la 5° Cie a été évacué le 21 Novembre sur l'ambulance de Ménil la Tour ; le Lt Dode le remplace à la 5° Cie.